

Certifications en allemand, anglais et espagnol, session 2019

publié le 04/09/2018

Descriptif :

Le calendrier de la session 2019 des épreuves orales et écrites des certifications en langues vivantes est paru au Bulletin Officiel.

La note ministérielle précisant les dates, horaires et les principes d'organisation de la **certification en langues** pour la session 2019 vient de paraître au **Bulletin Officiel** [↗](#).

Épreuves écrites :

- anglais : mercredi 06 février 2019 (9h00 - 13h00)
- espagnol : mercredi 06 février 2019 (9h00 - 11h45)
- allemand : jeudi 14 mars 2019 (9h00 - 12h00)

Épreuves orales :

- pour les trois langues, entre le lundi 18 février et le vendredi 29 mars 2019. Les dates précises seront fixées ultérieurement au niveau académique.